

**Complément d'avis n° 2023/11
relatif à l'accréditation de
l'EPF**

Objet

Prolongation de l'accréditation de la formation suivante :
Bachelor en Sciences et Ingénierie, Spécialité Génie énergétique et environnement sur le site de Montpellier

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

Prolongation de l'accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s)	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité Génie énergétique et environnement sur le site de Montpellier	Formation initiale sous statut d'étudiant en 1ère et 2ème année et en formation initiale sous statut d'apprenti en 3ème année	2027	2028-2029

Complément d'avis délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 14 avril 2026.

Signé électroniquement
par la Présidente
Claire PEYRATOUT

